Ford: une indignation à deux vitesses

08/01/2019

Le gouvernement s'indigne de la décision du constructeur américain de refuser la reprise de son site de Blanquefort par la société Punch. Mais aucune politique concrète n'a été mise en oeuvre pour empêcher de telles situations. Une indignation à deux vitesses qui a de quoi interroger.



Le ministre de l'économie, Bruno le Maire, rencontre les représentants syndicaux de l'entreprise Ford de Blanquefort• Crédits : *AFP*

L'entreprise Ford a refusé il y a quelques jours l'offre de reprise faite par la société Punch Powerglide de son site de Blanquefort. Une annonce particulièrement brutale pour les salariés qui espéraient, pour 400 d'entre eux, garder leur emploi au sein de l'usine. C'est en tout cas ce que prévoyait le plan de Punch, désormais parti en fumée avec le refus du comité d'entreprise de Ford Aquitaine.

L'entreprise américaine a donc estimé que le licenciement des 860 salariés était préférable au projet de reprise expliquant, je cite, qu'ils ne croyaient pas « que les plans de l'acquéreur potentiel offraient le niveau de sécurité et de protection nécessaire, ni ne limitaient le risque de pertes d'emplois futures ».

Un niveau de cynisme difficilement compréhensible pour les salariés, qui parlent d'une logique de sabotage, dénonçant le fait qu'il n'y ait jamais eu de véritable discussion concernant la reprise du site. Le gouvernement n'est pas en reste puisque son ministre de l'économie a dénoncé une trahison, une logique purement financière destinée à faire monter le cours le cours de l'entreprise en bourse.

Le ministre s'était pourtant engagé personnellement dans la défense de cette reprise par Punch Powerglide. C'est d'ailleurs ce qui est frappant dans cette histoire. Au-delà de l'indécence et du cynisme manifeste de l'entreprise Ford, on perçoit une fois de plus, dans cette affaire, l'impuissance manifeste des pouvoirs publics face à des logiques économiques et financières. Bruno Le Maire a eu beau dénoncer la décision de Ford, appeler l'entreprise à revenir sur celleci, rien n'y a fait.

Pourtant cette impuissance du politique n'a rien d'une découverte. Elle a même été organisé par ces mêmes pouvoirs publics, incapables de penser une politique industrielle cohérente et de long terme, au-delà des sacro-saintes lois du marché.

D'autant que ce n'est pas la première fois que se produit une situation de ce type. Florange, Goodyear, Gad, Alcatel ou encore Continental. Il serait trop long de faire ici la liste complète des plans de licenciement, engagés sans véritable cause économique.

Mais, au-delà de l'indignation qui semble nous saisir pendant quelques temps, avant de replonger collectivement dans l'oubli et l'indifférence, cette successions de désastres industriels et sociaux devrait surtout nous interroger sur le cadre politique et juridique qui les a rendus possibles.

Ainsi la loi dite Florange, votée en 2014, contraint « toute entreprise de plus de 1 000 salariés souhaitant fermer un établissement en France en procédant à un licenciement collectif à rechercher un repreneur ». C'est tout. Pas d'obligations de moyens, et encore moins de résultats.

Et depuis, aucune loi n'a été votée pour une meilleure protection des sites industriels et des salariés. Pas étonnant, dans de telles circonstances, que des entrepreneurs peu scrupuleux puissent décider de faire primer leurs intérêts, financiers et de court terme, sur ceux de leurs salariés.

En réalité, à chaque nouveau plan de licenciement, nous observons, haletants, la réaction de tel ou tel ministre, tentant de déterminer qui, du grand capital ou du gouvernement l'emportera, plutôt que de penser une alternative à cet espace de guérilla économique.

Au-delà de l'impuissance programmée du politique, cette crise de notre modèle industriel nous informe aussi sur notre conception de l'entreprise, qui n'est plus l'instrument et la propriété de ceux qui la font vivre, mais a été capté, peu à peu, par des logiques managériales et de profits de court terme. C'est donc peut être par là qu'il faudrait commencer.

Repenser non seulement le cadre dans lequel opèrent les entreprises, mais aussi la manière dont celles-ci sont perçues, pensées, gouvernées. Gageons qu'avec une meilleure représentation des salariés et peut-être même des citoyens au conseil d'administration, jamais une décision comme celle de Blanquefort n'aurait pu passer.